

## COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Le vendredi dix sept mars deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT** en formation générale.

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	33+22	55
Quorum		53
Total des voix (P +R)		87
Majorité absolue		44

### ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gilles MEGIS, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

2 représentants de la Région disposant chacun de 5 voix :

Mme	Béatrice MARTIN
M	Jean-Pierre SERRUS

2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO
M	Didier REAULT

Mme Marion MAGNAN

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Mme Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
MM. Philippe BATOUX, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants  
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants  
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants  
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poet, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M Jacky GERARD, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme Elisabeth JACQUES, par Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M Christian HUBAUD, par Lucien GALLAND

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS  
Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY  
Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT  
M. Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER  
Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL  
Olivier GUIROU, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET  
Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Mireille SUEUR,  
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX,  
Mme Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX  
MM. Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST  
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT  
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves PICARDA  
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Alain ROUX  
Mme David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE  
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par René JAUFFRET,  
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA  
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-  
MM. Pierre FABRE  
Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

1 représentant du collège communal disposant d'une voix :

M Roger-Paul GONTARD, par Julien DE BENITO



Délibération N°2023-22  
Carte GENERALE

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

*Confortement d'urgence de la pile P2 de l'Ancien Pont suspendu de Mallemort –  
Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec les Départements des  
Bouches du Rhône et du Vaucluse*

Le 09 juin 2022, le SMAVD a délibéré favorablement pour qu'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage soit établie avec le département des Bouches du Rhône.

Pour mémoire, un projet global de confortement et de remise en service de l'ancien pont suspendu de Mallemort est en effet porté par le Département des Bouches du Rhône pour son propre compte et celui du Département de Vaucluse. Il a pour but de réhabiliter l'ancien pont de Mallemort en vue de préserver cet important ouvrage patrimonial et de le dédier in fine au franchissement de la Durance par les modes doux. L'ouvrage permettra en outre d'assurer la connexion de la Durance à vélo projetée sur les deux rives de la rivière.

Début 2022 le CD13 a sollicité le SMAVD pour étudier les possibilités de confortement de la pile P2 et de réaliser cette intervention à court terme dans le cadre de travaux d'urgence sans attendre la réfection complète de l'ancien pont de Mallemort.

En juin 2022, il a été proposé au CD13 la mise en œuvre d'une convention de transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'urgence :

- Portage des études en régie interne par les services du SMAVD
- Conduite et suivi d'exécution des travaux en régie interne par les services du SMAVD
- Mobilisation d'un budget de travaux estimé à 60 000 € HT financé intégralement par le Département

Depuis juin 2022, le CD13 est revenu vers le SMAVD en précisant que la convention devrait également associer le CD84. Des échanges ont eu lieu entre le CD13 et le CD84 entre juin et octobre 2022.


Une convention identique dans l'esprit concernant l'intervention du SMAVD serait alors à établir, cette fois tripartite. Le projet de convention figure en annexe du présent rapport.

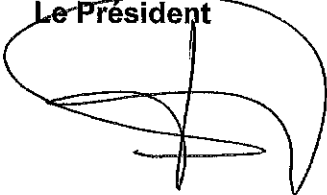
**Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**APPROUVE** le projet de convention tel que présenté,

**AUTORISE** le Président à signer la convention et à prendre tout acte dans ce cadre.

**CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 30/03/23**

**Le Président**  
  
**Yves WIGT**

**Le Président**  
  
**Yves WIGT**